

Académie de Guadeloupe
Lycée Sony Rupaire, Sainte-Rose
jeudi 16 octobre

Habiter et organiser les territoires

Jean-François Thémines

ESPE de l'Académie de Caen,
Université de Caen Basse-Normandie
ESO Espaces et Sociétés UMR 6590





TERRITOIRE-S

Un usage exponentiel, non spécifiquement géographique, non seulement scientifique

Des référents : national, mais aussi appartenances multiples, territoires de projet...



Un mot-clé « incontournable » en géographie pour toute réflexion sur la dimension spatiale des sociétés

Au carrefour de l'espace et du politique, ce mot-clé est entré dans la géographie scolaire



plan

Éléments de conceptualisation

Quel écho dans *La France et ses territoires* ?

En quoi les débats contemporains (réforme territoriale) concernent-ils ce programme ?



(1) Eléments de conceptualisation

Frédéric GIRAUT, 2007, « Conceptualiser le territoire », *Historiens et géographes*, n°403, p.57-65

- Les deux bornes d'un gradient :
- **Usage extensif, indistinct**, confusion avec espace, qui renvoie à tout phénomène dont l'inscription spatiale est aréolaire (Lévy, 2003) ;
- **Usage restrictif, géopolitique**, qui renvoie à l'espace d'exercice de la souveraineté d'un Etat



(1) Éléments de conceptualisation

- Entre les deux bornes du gradient : **la notion d'appropriation** est un lien partagé par les approches de géographie :
 - **culturelle** : la dimension spatiale des identités individuelles et collectives [espace vécu, perçu, désiré, investi...];
 - **politique** : l'inscription spatiale des pouvoirs [pouvoir dans, sur, par l'espace];
 - **sociale** : l'expérience collective des espaces de vie et de représentation [construction de commun ou... repli]



(1) Éléments de conceptualisation

- Tout territoire est **un construit** (une production sociale, pas un donné). Des différences cependant entre approches centrées sur :
 - **l'individu**, son expérience, son autonomie (approche biographique) ;
 - **les processus** socio-spatiaux qui conditionnent la production territoriale ;
 - **les systèmes d'acteurs** (coalitions, coopérations) au cœur des processus de construction territoriale (projet).

(1) Eléments de conceptualisation

- La **complexité territoriale** contemporaine (appartenances, échelles, articulation avec réseaux, nouveaux dispositifs territoriaux) invite à **une analyse en termes de configuration** (territoriale).
- **Configuration** : combinaison d'attributs spatiaux mobilisés et créés dans un cadre d'action donné [l'expression formelle des relations entre objets spatialisés –Lussault, 2007].
- Différentes configurations peuvent être mobilisées simultanément, comme le montre l'exemple (banal) suivant



FIGURE 6 GESTE D'ECRIURE, BUS
REGIONAL, SOIR DE JUIN 2011

(Schneider, 2013)

Un adolescent, un mobile
un bus régional, le lycée
la maison, l'ami...

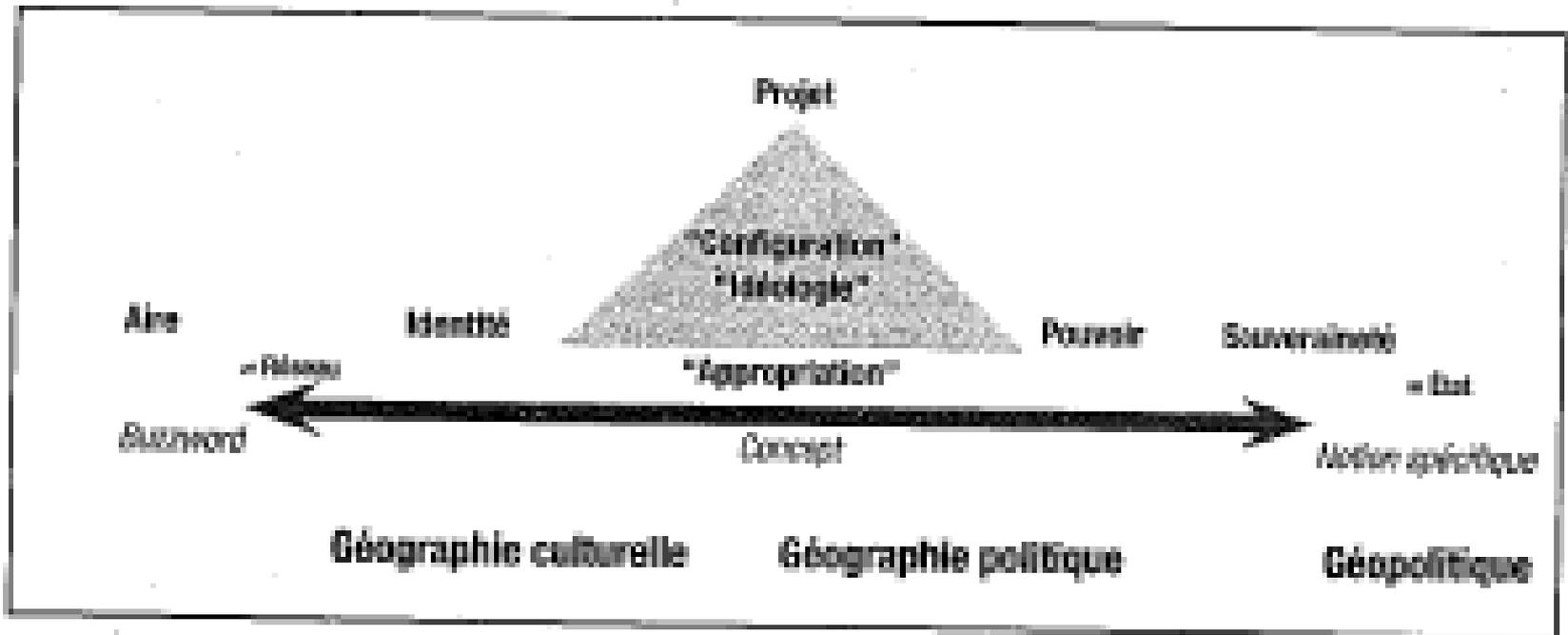
- le réseau du bus régional et l'agglomération ;
 - le réseau des amis contactés, entre lycée et résidences
- = deux configurations

Échelle : taille de l'espace

Métrique : mode de mesure de la distance

Substance : dimensions non spatiales d'objets spatialisés

Configuration : expression formelle des relations entre ces objets



Entre non-valeur et notion spécifique, le concept de territoire dans la géographie française contemporaine

Frédéric GIRAUT, 2007, Conceptualiser le territoire, *Historiens et géographes*, n°403, p.57-65

(1) Éléments de conceptualisation

AIRE/ZONE

homogène
fonctionnelle
→ Des aires
différenciées

Zonages : reçoivent
des fonds, peuvent
évoluer

TERRITOIRE

division fonctionnelle
redistribution,
projet (idéologie t.)

Quelles compétences ?
Quelle configuration
(extension) ?
Quel gabarit ?
Quelle dynamique ?
[nouveaux territoires]

INTERTERRITO- RIALITE

Recherche de
l'efficacité par la
coordination,
l'articulation des t.

Partage de stratégies,
d'efforts d'action/
Inter-territorialité pratiquée
Pluralité
Mouvement
Connexion



(2) Quels échos à ces dimensions et ces questions dans le programme de première ?

● Sur la notion d'appropriation :

De l'espace européen aux territoires de l'Union européenne

« il s'agit de montrer comment les Européens s'approprient un espace mal défini et mal délimité : l'appropriation est intellectuelle, politique et économique. Le pluriel de « territoires » indique que l'appropriation reste inégale dans les trois domaines ».

mais aussi, les « territoires du quotidien », la région, la France, les « territoires innovants »...



2) Quels échos dans le programme de première ?

● Sur l'idée de « construit » :

Des limites perceptibles :

Un donné ? « on met en lumière les forces et les faiblesses de la région [...] » ; « Les territoires du risque ont toute leur place dans l'étude de cas. On pourra choisir cette dernière parmi les territoires ultramarins : A ce titre, les territoires ultramarins sont particulièrement exposés » (déterminisme de situation ?)

L'individu enchâssé « Dans un espace géographique caractérisé par l'interpénétration des niveaux d'échelles, du local au mondial, l'habitant, l'acteur géographique, est enchâssé dans un réseau d'appartenances territoriales emboîtées, non exclusives les unes des autres, et qui fondent son identité propre » (loi proxémique ?)



2) Quels échos dans le programme de première ?

● Mais sont présents :

La complexité spatiale : « Ainsi, dans un lieu donné, le territoire tire – t-il ses caractères spécifiques de l’articulation et de la combinaison de ces deux grandes formes d’organisation spatiale [territoire de vie, territoire fonctionnel] dont les contours ne coïncident pas toujours mais qui, chacune à leur manière, organisent la vie des habitants »

Des systèmes d’acteurs : « [...] Ces territoires-là sont habités de groupes sociaux qui identifient, produisent, parfois « inventent » des ressources, sur des échelles territoriales variées »

Des processus socio-spatiaux : « Comment les territoires ultramarins des États de l’UE gèrent-ils les effets de la distance, de la discontinuité géographique et de l’insularité ? [...] Quel est leur positionnement dans leur « aire régionale » ?

2) Quels échos dans le programme de première ?

● Sur la notion de configuration : ...

Tendance au modèle proxémique de l'emboîtement de surfaces (un seul type de configuration et de rapports de configuration)

Tendance à privilégier l'administratif, des « nouveaux territoires » de l'intercommunalité, qui ont pour raison d'être de faire fonctionner des services communs dans les aires d'émission communal. La dynamique qui porte ces nouveaux territoires se manifeste par un besoin de reconnaissance et de légitimation administrative que leur confère en France le statut d'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) »

Tendance à privilégier la « découpe »

« [l'Europe] : un espace mal défini et mal délimité », mais « il y a un gradient d'eupéanité qui varie selon la conception que l'on a de l'identité européenne »

2) Quels échos dans le programme de première ?

● Sur l'enjeu territorial (différenciation, distribution, projet)

« Les nouvelles formes d'action publique : diversification des méthodes et des instruments de l'action publique : appel à projets, labellisation (portant à la fois sur des territoires et sur des systèmes d'acteurs en réseau), valorisation territoriale (politiques d'image, slogans, marques de territoires), instances de concertation, débats et consultations publiques » ;

« L'UE cherche à réduire les écarts entre les différentes régions européennes. Mais dans un contexte de mondialisation, et donc de concurrence internationale, ces aides [régionales et structurelles] doivent-elles privilégier la cohésion ou la compétitivité ? »

« Certains territoires ont la capacité de se développer plus ou mieux que d'autres, et le moteur de leur développement est d'abord humain. Ces territoires-là sont habités de groupes sociaux qui identifient, produisent, parfois « inventent » des ressources, sur des échelles territoriales variées. ».

(3) En quoi l'actualité de la réforme territoriale concerne ce programme?

A- le sens de la 3eme étape de restructuration des territoires de l'infra-national

- Étape 1 : lois de décentralisation (1982-1983). Transfert de compétences vers les 3 niveaux de collectivités publiques existantes ;
- Etape 2 : lois Voynet, Chevènement et Gaysot (1992-2000) : pays, intercommunalités → promotion des « territoires construits » ;
- Etape 3 : loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles (janvier 2014) – après la réforme des collectivités territoriales (2010) :

Des conseillers territoriaux ; rétablissement de la clause de compétence générale ; notion de chef de file et exercice concerté des compétences dans des Conférences Territoriales d'Action Publique ;

Généralisation de l'intercommunalité (PETR) ; Création de métropoles (transfert et dotation de compétences du département et de la région) + dispositions spécifiques pour Métropole du Grand Paris, de Lyon, d'Aix-Marseille ;



A- le sens de la 3eme étape de restructuration des territoires de l'infra-national

● Un primat des « territoires donnés » ? (B. Pecqueur)

Symptôme : le découpage des régions monopolise le débat ainsi que le discours sur l'emploi (la grande taille serait nécessaire)

Un exercice intellectuel depuis le début du XIX eme siècle

D'inspiration politique très diverse

Question du calibre (entre 7 et 47) et de la capitale

Des associations stables et des attributions instables...



Les associations départementales les plus fréquentes :

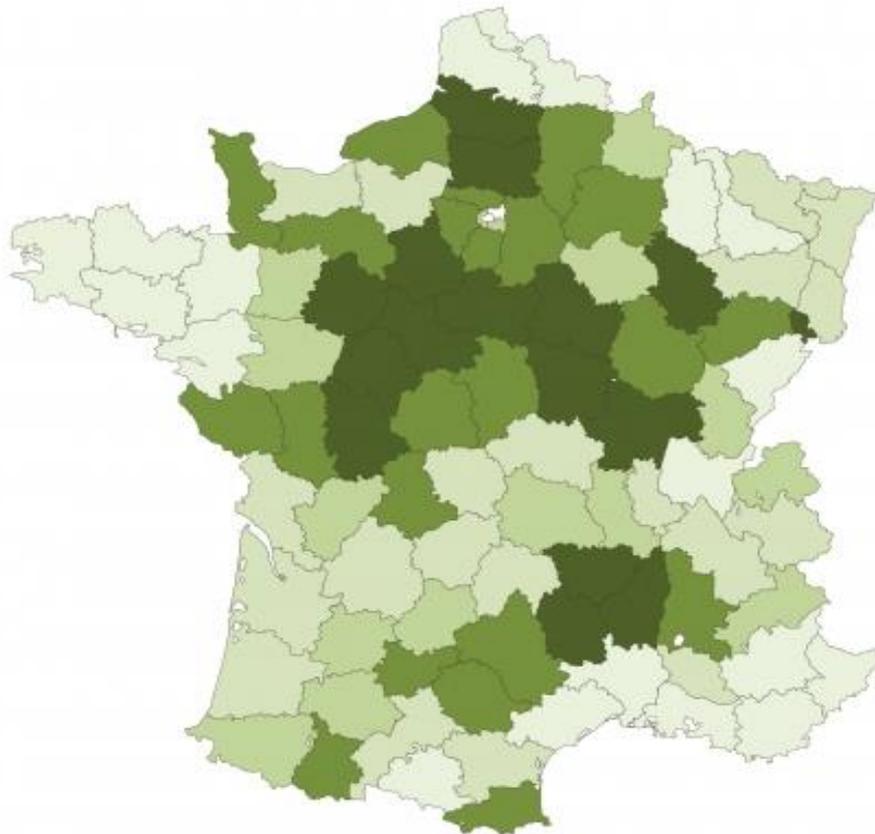
-  : supérieures à 34
-  : entre 28 et 34
-  : entre 21 et 27
-  : correspondant aux groupements régionaux actuels
-  : ne correspondant pas aux groupements régionaux actuels

Méthodologie

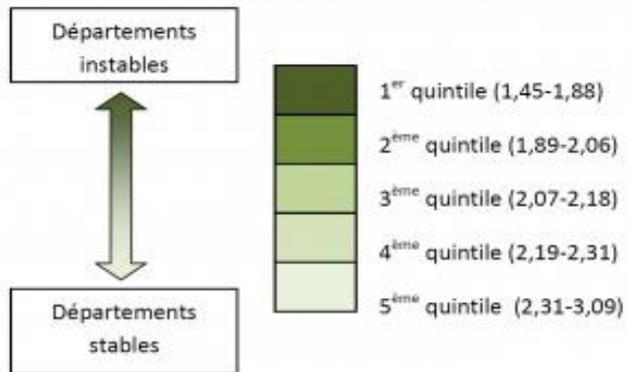
Ne sont figurés que les groupements départementaux supérieurs à la moyenne des liens entre départements contigus (21 sur un total possible de 41). Les valeurs ont été redressées pour les départements ayant changé de statut au cours de la période : la Savoie, la Haute-Savoie, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Meurthe-et-Moselle et le Territoire de Belfort. Lorsqu'un département est traversé par une limite interrégionale et, de ce fait, rattaché à deux régions différentes, le choix a été fait de le comptabiliser comme associé à l'ensemble des départements de ces deux régions.

Les groupements départementaux les plus fréquents au sein des 41 découpages régionaux proposés spontanément entre 1850 et 1960

Brennetot et de Ruffray, 2014



Coefficient de variation de l'intégration régionale de chaque département avec l'ensemble des autres selon les découpages proposés entre 1851 et 1989



Brennetot et de Ruffray, 2014



● **Rappel** : le territoire est « construit ». Il ne préexiste pas, il est le résultat d'une construction d'acteurs dans un cadre de référence qui s'organise en vue de résoudre un problème jugé commun par ces acteurs. Cela signifie l'apparition de nouveaux acteurs, autres que les seuls pouvoirs publics et entreprises : « société civile », « stakeholders ». (B. Pecqueur, F. Tesson) ;

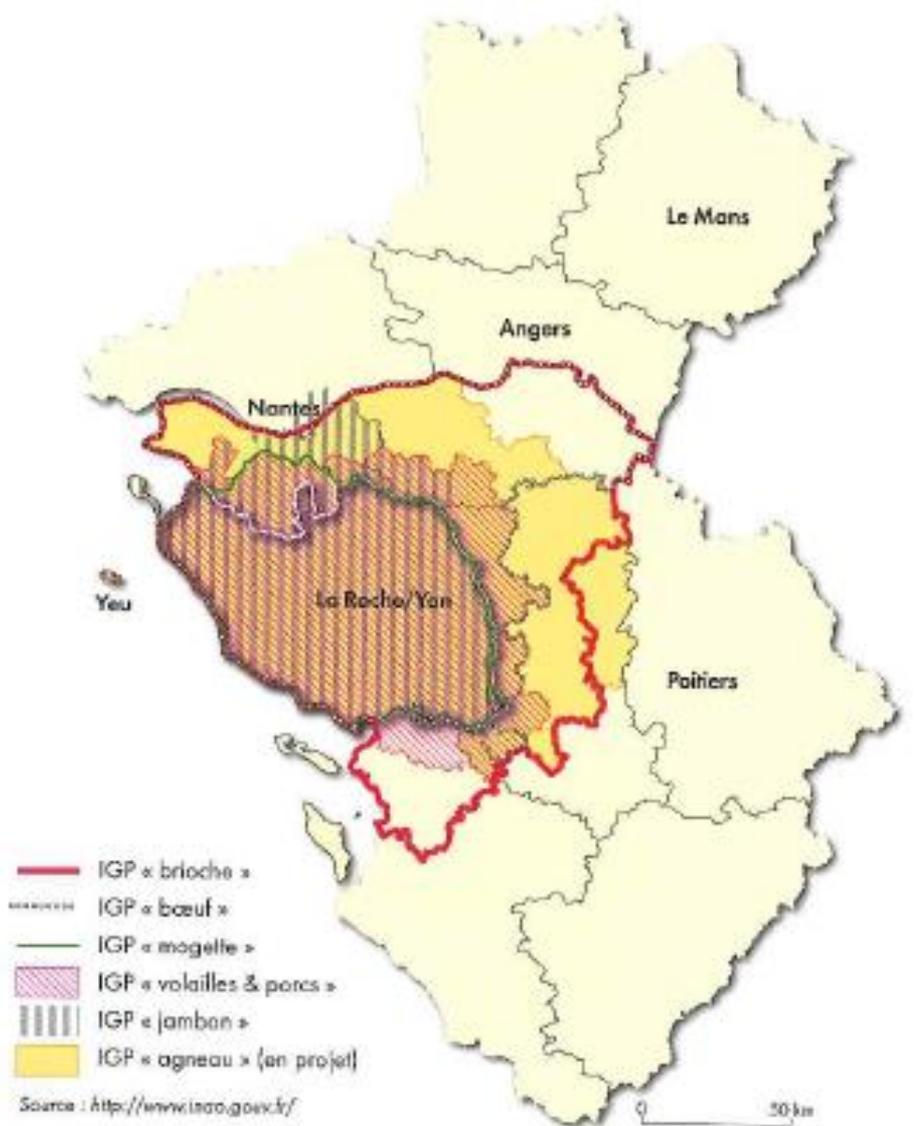
→ **Mise en lien de l'enjeu de démocratie locale et de l'efficacité (faire de cette efficacité un enjeu à la portée des citoyens)**

● **En exemple** de délibération & mobilisation locale : les AOC, les IGP

En Vendée, une particularité tient au communarisme revendiqué autour de la dénomination géographique «... de Vendée » ou «... vendéen(ne) » dont sont dotés tous les produits alimentaires sous signe de qualité. Symboles d'un patrimoine culturel et identitaire tout autant que culinaire, six produits sous IGP (et deux en attente) partent un ensemble de valeurs transmises de génération

en génération dans des entreprises à capitaux familiaux. Hormis pour la moquette, toutes les aires d'appellation ont pour point commun la couverture intégrale du département, avec des élargissements variables aux cantons et départements voisins en fonction des spécificités du produit. Autre constante, la limite nord s'appuie sur la Loire, héritage des guerres vendéennes, sauf pour la dernière IGP reconnue par l'INAO en début 2012 : le jambon. Fait unique et qui a suscité des débats virulents durant une quinzaine d'années, la couronne nantaise est intégrée au périmètre puisqu'un fabricant y est localisé, et qu'il participe à la reconnaissance d'un savoir-faire traditionnel.

Les aires des produits sous IGP « ...de Vendée » ou « ...vendéen »





● Recentralisation (G.-F. Dumont) ?

- Une homogénéité et une taille plus grande des régions n'a pas d'effet connu sur l'attractivité ;

- Des effets externes négatifs (choix de capitale, mobilisation des populations) ;

- L'Etat en dehors de ces missions essentielles (rôle des Préfets dans les changements de statuts territoriaux) ;

- Pour le bien commun des territoires, ceux-ci ont besoin de marges de manœuvre...

3-B- quelles stratégies de développement territorial ?

● 3 modèles : le modèle des pôles (L. Davezies)

« . En favorisant les métropoles, fer de lance de l'innovation, je constate que l'on accepte les inégalités et que l'on est prêt à les accentuer. Cette dynamique d'inégalité est vertueuse car la concentration est créatrice de richesse . La pompe à créer des richesses rejaillira sur les territoires grâce à nos mécanismes de distribution. La France, comme la plupart des pays développés, subit une usure mécanique de sa croissance. Nous devons donc la favoriser partout où cela est possible. Les métropoles sont un puissant levier car elles concentrent l'innovation. Le maintien ou l'amélioration de notre cohésion sociale et territoriale dépend certes de nos règles de prélèvement, mais surtout de l'augmentation de l'assiette. Aujourd'hui, les deux tiers du PIB dit compétitif se situent dans nos métropoles. Vouloir entraver la croissance ou prôner, comme certains écologistes, la décroissance, revient à mettre en péril notre pacte social » (Davezies, 05 février 2013)

C- quelles stratégies de développement territorial ?

■ 3 modèles : le modèle de la cohésion territoriale (G. Baudelle)

La géographe sociale a le devoir d'alerter sur le lien entre l'hyper-croissance métropolitaine et le risque d'aggravation de la ségrégation sociale : il est illusoire de penser qu'une politique de la Ville ou les laborieux efforts de gouvernance interne d'une agglomération géante peuvent venir à bout de ses coûts sociaux.

Si le bilan coût-avantages de la concentration métropolitaine reste discuté sur le plan économique, il ne fait en revanche pas de doute qu'un tel processus s'accompagne quasi mécaniquement d'une aggravation des coûts sociaux associés. Les coûts fonciers et l'inélasticité consécutive de l'offre foncière et immobilière renforcent obligatoirement la ségrégation résidentielle et accroissent l'exclusion. C'est pourquoi l'UE se préoccupe de cohésion territoriale (Baudelle, 2006).

Le modèle de la cohésion territoriale (U.E.)



Figure 2.1 L'architecture à trois niveaux de la politique de cohésion

Jean & Baudelle, 2009

Tableau 2.1 Extrait du Programme opérationnel de la région Bretagne 2007-2013

Ventilation indicative par catégorie de dépenses et earmarking

STRATEGIE REGIONALE	REFERENTIEL EUROPEEN		FEDER en M€	EARMARKING en M€
	CODE	THEME		
AXE 1 - Faire de la Bretagne une région européenne accessible et attractive afin de conforter son développement équilibré et durable			132,150	32,150
OBJECTIF 1 - Bretagne à Grande Vitesse	19	Rail	100,000	0,000
OBJECTIF 2 - Soutenir un développement métropolitain durable	52	Promotion des transports publics urbains propres	28,150	28,150
	43	Efficacité énergétique, cogénération, maîtrise de l'énergie		
	11	Technologies de l'information et de la communication (accès, sécurité, interopérabilité, prévention des risques, recherche, innovation, contenu numérique, etc.)	6,000	6,000
	3	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)		
9	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME			
AXE 2 - Accroître la compétitivité et la performance économique régionale par l'innovation et la connaissance			103,950	103,950
OBJECTIF 1 - Structurer et développer le système régional d'innovation	3	Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche et les pôles scientifiques et technologiques (parcs scientifiques et technologiques, technopôles, etc.)	18,950	18,950
OBJECTIF 2 - Soutenir la recherche et les développements technologiques	1	Activités de RDT dans les centres de recherche	5,236	5,236
	2	Infrastructures de RDT (y compris équipement, instrumentation et réseaux informatiques de grande vitesse entre les centres de recherche) et centres de compétence technologique spécifique	47,115	47,115
OBJECTIF 3 - Accompagner l'entrepreneuriat, assurer la promotion de l'innovation et favoriser les démarches d'éco-management	6	Aide aux PME pour la promotion de produits et de schémas de production respectant l'environnement (introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises)	3,150	3,150
	9	Autres actions visant à stimuler la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprise dans les PME	10,500	10,500
OBJECTIF 4 - Faire de toute la Bretagne une région à haut débit	2	Infrastructures de RDT (y compris équipement, instrumentation et réseaux informatiques de grande vitesse entre les centres de recherche) et centres de compétence technologique spécifique	4,000	4,000
	11	Technologies de l'information et de la communication (accès, sécurité, interopérabilité, prévention des risques, recherche, innovation, contenu numérique, etc.)		
	13	Services et applications pour le citoyen (santé en ligne, administration en ligne, apprentissage en ligne, participation de tous à la société de l'information, etc.)	17,00	17,00
	14	Services et applications pour les PME (commerce électronique, éducation et formation, mise en réseau, etc.)		

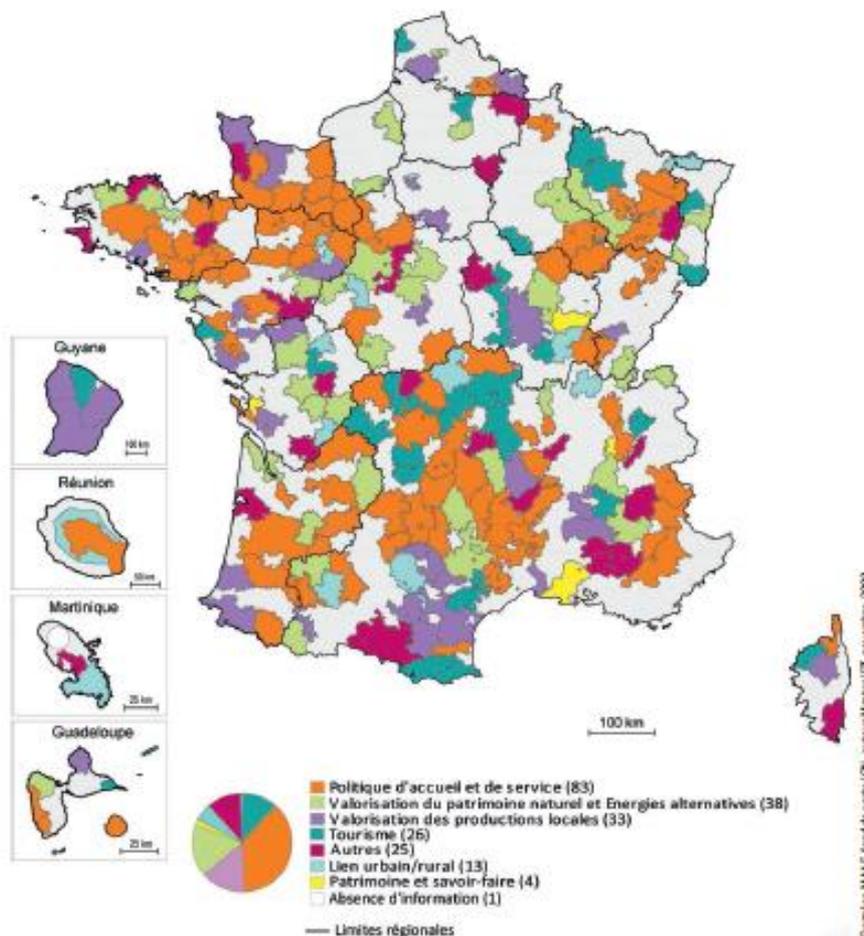
Le développement rural par l'Europe : les Groupes d'Action LEADER (liaisons entre actions de développement de l'économie rurale)

Des priorités ciblées pour chaque territoire

Le programme LEADER vise également une meilleure mobilisation des ressources d'un territoire, en cohérence avec ses enjeux et particularités, dans le cadre de stratégies territorialisées. Ainsi, chaque territoire constitué en Groupe d'action locale (GAL) sélectionne une priorité de développement local : politique d'accueil et de services, valorisation du patrimoine naturel, valorisation des productions locales, tourisme, lien urbain/rural, patrimoine et savoir-faire...

Dans le cadre de la programmation 2007-2013, la France compte 222 GAL répartis sur l'ensemble du territoire. Ce sont les membres de ces GAL, composés d'élus et de personnes de la société civile, qui décident des projets pouvant bénéficier de ces financements européens au regard de leur cohérence avec la stratégie choisie par le territoire.

TYPOLOGIE DES PRIORITÉS CIBLÉES DES GAL LEADER 2007-2013



3-C- quelles stratégies de développement territorial ?

- 3 modèles : le modèle de la « capacité territoriale »...
(Dissart & al.)

L'Approche par les Capacités (AC) [inspirée d'Amartya Sen], considère la pauvreté comme un cumul de privations, non du seul revenu, mais d'opportunités accessibles. Les libertés correspondent aux capacités à transformer les ressources auxquelles les personnes ont accès en fonctionnements pour choisir le mode de vie auquel elles attachent de l'importance.

Le territoire conjugue les actions et les attentes des acteurs, ce qui correspond à des capacités « ancrées » et qui ne peuvent être obtenues qu'à son échelle. Il est utile de développer des diagnostics de territoire fondés sur l'approche par les capacités, tenant compte de la multi-dimensionnalité des facteurs de développement.

... et le nouveau référentiel de l'égalité territoriale

Placé sous l'autorité du Premier ministre, le CGET réunit depuis le 02 avril 2014 les missions et agents de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE).

Les missions du CGET sont de concevoir et mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires, et d'en assurer le suivi et la coordination interministérielle.



Références bibliographiques

Arnaud BRENNETOT & Sophie DE RUFFRAY, 2014, « Découper la France en régions », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], mis en ligne le 23 juillet 2014. URL : <http://cybergeo.revues.org/26376> ; DOI : 10.4000/cybergeo.26376

Laurent CAILLY, 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine d'une ville française (Tours) », *EspacesTemps.net*, Textuel, 13.05.2008

Frédéric GIRAUT, 2007, « Conceptualiser le territoire », *Historiens et géographes*, n°403, p.57-65

Yves JEAN & Guy BAUDELLÉ, 2009, *L'Europe, aménager les territoires*, Armand Colin.

Christine MARGETIC & al. (coord.), 2014, *Atlas des campagnes de l'Ouest*. Presses Universitaires de Rennes

Martin VANIER, 2005, L'interterritorialité : pistes pour hâter l'émancipation spatiale, in : Antheaume, B. et Giraut, F., *Le territoire est mort, vive les territoires !* IRD. Disponible sur <http://books.openedition.org/irdeditions/3410>

■ Sites :

Acteurs publics : entretien avec Laurent Davezies, 2013 : <http://www.acteurspublics.com/2013/02/05/laurent-davezies-quand-des-territoires-sanglotent-sur-leur-sort-on-a-tendance-a-les-croire>

CGET : *Commissariat général à l'égalité des territoires*

Laurent, E. (dir.) *Rapport vers l'égalité des territoires*, 534 p.

Revue d'Economie Régionale et Urbaine, un blog :

<http://bigbangterritorial.unblog.fr/pour-nourrir-la-reflexion/>

(interventions de Bernard Pecqueur, G.-F. Dumont, C.-E. Houllier-Guibert, C. Pihet, etc.)

Terra Nova La Fondation Progressiste : la nouvelle question territoriale (note de Laurent Davezies et Thierry Pech, septembre 2014)